

Célébrations et messes du 3 au 9 février 2025

Messes en semaine

Mardi 4 9h00	Messe à Léognan
Mercredi 5 11h15	Messe à Cadaujac
Jeudi 6 9h00	<i>St Paul Miki et compagnons</i> Messe à St-Médard-d'E.
Vendredi 7 6h30	Messe à St-Médard-d'E.
Samedi 8 11h30	Messe à Léognan

Messes dominicales

5^{ème} dimanche du Temps Ordinaire

Samedi 8 St-Selve	18h30
Dimanche 9 La Solitude	9h00
Léognan	10h30
La Brède	10h30

Laudes à 8h42

Léognan : mardi, mercredi, vendredi, samedi
St-Médard-d'E. : jeudi

Adoration du St-Sacrement

Le **lundi 12h30-16h** à La Solitude
Inscriptions au 05.56.64.84.11
Le **jeudi 9h30-22h** à St-Médard-d'E.
Inscriptions au 06.22.12.74.14
Le **samedi 10h-11h15** à Léognan

Confessions à Léognan

Le **samedi 10h15-11h15** ou sur RDV

La Solitude : Messe en semaine à **11h45**
Messe dominicale à **9h00**

La Solitude

En action de grâce pour la Bénédiction
Miraculeuse, le 2 février :
Adoration Eucharistique de 15h30 à 18h

Obsèques : Le **30** à Ayguemorte : Marie-Claude DESNEUX / Le **31** à Cadaujac : Marie MASSIE
et à Léognan : Denise BRANA / Le **3** à Cadaujac : Marie-Jeannine DESSAY /

AGENDA

Mercredi 5	Léognan	18h	Prière du Chapelet pour les âmes du Purgatoire
	St-Médard-d'E.	19h45	Formation des Chemins Ignatiens
Samedi 8	Beautiran	9h45	Catéchisme à Beautiran
	Léognan	10h30	Rencontre de l'éveil à la Foi
	La Brède	9h-17h	Journée de préparation au Mariage

Chaque année de nombreux pèlerins de notre diocèse se rendent à Lourdes pour répondre à l'appel de Marie. Pour aider tous ces pèlerins en situation de handicap ou malades, les Hospitalités, associations de bénévoles, ont besoin de votre aide et de votre générosité.

En effet, un pèlerinage de 5 jours coûte environ 270 €.

Pour aider les malades, nous faisons appel à votre générosité.

Les quêtes auront lieu le week-end du 8 et 9 février.

Nous vous remercions chaleureusement.



HEBDO MINI GRAVES



Paroisse des Graves
DIOCÈSE DE BORDEAUX

Du 3 au 9 février 2025

Année C—N° 1523

Proclamons les louanges de Dieu

Aujourd'hui tout le monde parle de la chandeleur, des publicités pour de la farine ou une pâte chocolatée en profitent pour vanter leurs produits en oubliant l'origine du mot qui vient des processions aux 'chandelles' pour illustrer l'expression de Syméon : « *Lumière pour éclairer les nations païennes* » (Luc 2,32) Anne n'a pas hésité « *elle proclamait les louanges de Dieu et parlait de l'enfant à tous ceux qui attendaient la délivrance de Jérusalem.* » Nos contemporains n'attendent peut-être pas la délivrance mais à l'occasion de cette fête chrétienne nous devons nous aussi proclamer les louanges de Dieu et annoncer cette lumière qui éclaire les nations.

La flamme du cierge qui nous a été remis le jour de notre Baptême n'éclaire pas très loin si elle reste seule, mais lors de la procession de la liturgie de cette fête, l'église locale est illuminée par les cierges portés par les participants et la lumière qui en jaillit peut se voir de très loin.

Le Temple de Jérusalem n'existe plus mais l'Eglise en a pris le rôle : « *Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu, et que l'Esprit de Dieu habite en vous ?* » (1Co 3,16) l'Esprit qui a inspiré Syméon et Anne réside en nous, Il parle à travers nous comme il a parlé par cet homme et cette femme : « *Nos yeux ont vu le Salut* » ; « *Proclamons les louanges de Dieu* » .

Abbé Thierry Gouze+



Paroisse des Graves - Centre St Jean-Baptiste

21, Cours Gambetta - 33850 Léognan - **05 56 64 75 40**
bienvenue@paroissedesgraves.fr / www.paroissedesgraves.fr
Permanences d'accueil : du lundi au samedi de 9h00 à 11h30